



[Accueil](#) → [Canada et le monde](#) → [Enjeux mondiaux et aide internationale](#)

→ [Exploitation et abus sexuels dans le domaine de l'aide internationale](#)

→ [Lettre de la ministre Bibeau aux partenaires canadiens](#)

Lettre de la ministre Bibeau aux partenaires canadiens

Le 25 mai 2018

Cher partenaire,

Le gouvernement du Canada s'est engagé à appuyer les politiques et les programmes d'aide internationale fondés sur le respect des droits de la personne. Les partenariats avec les organisations de la société civile canadienne sont essentiels à la prestation des programmes d'aide internationale du Canada.

Le Canada reconnaît que les cas d'exploitation et d'abus sexuel mentionnés plus tôt cette année dans les médias ne sont pas représentatifs de la vaste majorité des travailleurs œuvrant en développement international et qu'ils ne se limitent pas à une seule organisation. Les travailleurs de l'aide internationale sont des personnes courageuses qui courent souvent de grands risques dans leurs efforts quotidiens pour venir en aide aux personnes touchées par les crises partout dans le monde. L'inconduite répréhensible de quelques personnes ne reflète pas la qualité et le professionnalisme dont font preuve les travailleurs humanitaires et de développement international au quotidien.

Le Canada condamne fermement toute forme d'exploitation et d'abus dans le secteur de l'aide internationale. Nous sommes tous tenus de prendre des actions pour régler ces problèmes et de changer en profondeur notre façon de travailler. Des mesures appropriées doivent être prises pour prévenir l'exploitation et les abus sexuels contre les bénéficiaires de l'aide internationale canadienne, pour intervenir dans de telles situations, et pour protéger ces personnes.

Nous devons collaborer afin de trouver des solutions qui s'appuient sur les efforts et les engagements déjà pris par bon nombre d'entre vous pour prévenir et contrer l'exploitation et les abus sexuels, ainsi que pour soutenir les survivants dans les pays où nous travaillons.

Dans cette optique, je vous écris aujourd'hui pour énoncer clairement les attentes d'Affaires mondiales Canada à l'égard de votre organisation :

- une culture de tolérance zéro à l'égard de l'exploitation et des abus sexuels dans tous les contextes d'aide internationale;

- des normes élevées pour la vérification méticuleuse des références du personnel de votre organisation;
- des politiques et des procédures claires et accessibles au public, y compris les codes de conduite, qui portent sur l'exploitation et les abus sexuels;
- des mécanismes de responsabilisation intégrés à l'ensemble de l'organisation, y compris les rôles et responsabilités pour assurer la surveillance et la conformité au code de conduite;
- de la formation sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels, ainsi que sur les mesures correctives en cas d'inconduite;
- des mécanismes de signalement anonymes et confidentiels pour protéger les victimes et les dénonciateurs et s'assurer qu'ils reçoivent le soutien dont ils ont besoin;
- des procédures de surveillance et d'enquête pour tous les cas présumés d'exploitation et d'abus sexuels, et le renvoi aux autorités compétentes en case de comportement criminel;
- un rapport annuel au public sur le nombre de cas allégués et confirmés d'exploitation et d'abus sexuels, et les mesures prises;
- la communication immédiate à Affaires mondiales Canada des cas présumés d'exploitation et d'abus sexuels.

Affaires mondiales Canada s'est engagé à appuyer les efforts collectifs visant à renforcer la capacité du système international d'atténuer le risque d'exploitation et d'abus sexuels et d'y réagir, de protéger les personnes que nous tentons d'aider et d'assurer la confiance des Canadiens à l'égard de l'aide internationale que nous offrons.

Nous saluons les efforts déployés par les partenaires canadiens pour faire le point sur les politiques et les mécanismes existants, de même que pour améliorer les outils disponibles pour prévenir, protéger, enquêter et soutenir les victimes. Nous sommes déterminés à vous aider à cerner les pratiques exemplaires, à élaborer des politiques, des lignes directrices et des outils pour combler les lacunes constatées et à contribuer au renforcement des capacités du secteur.

Nous nous réjouissons à l'idée de travailler avec vous au cours des prochains mois sur les enjeux susmentionnés et de vous appuyer dans vos démarches.

Je vous prie d'agréer, cher partenaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

L'honorable Marie-Claude Bibeau, C.P., députée

Date de modification:

2019-02-20